

## Informations pratiques

### Inscriptions

Les inscriptions au centre de loisirs se déroulent sur l'Espace citoyen, accessible depuis le site de la Ville, et à l'Accueil enfance famille, à l'Hôtel de Ville.

### Les documents à fournir :

- la fiche enfant accompagnée du carnet de vaccinations
- l'attestation CAF du quotient familial
- l'attestation d'assurance valide
- la notification « aides au temps libre » de la CAF,
- la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant.

### Périodes d'inscriptions pour l'année 2022/2023 :

- mercredi (année scolaire 2022/2023) : 20 juin au 1 juillet 2022
- vacances d'automne : 26 septembre au 07 octobre 2022
- vacances d'hiver : 16 au 27 janvier 2023
- vacances de printemps : 20 mars au 31 mars 2023
- vacances d'été : 30 mai au 09 juin 2023

## Coordonnées

**Accueil Enfance Famille  
Hôtel de Ville,**

**Esplanade Tony-Larue**

Accueil Enfance famille 02.35 68.99.04

Courriel [aef@grandquevilly.fr](mailto:aef@grandquevilly.fr)

Centre de loisirs Léo Lagrange, avenue G. Braque : **maternel** 02 35 68 91 74 / **élémentaire** 02 35 69 15 32  
Centre les Tout-petits, Ecole maternelle Jean Cavaillès, rue Salvador Allende 06 76 05 90 48

[grandquevilly.fr](http://grandquevilly.fr)

# Centre de loisirs Léo Lagrange Accueil du mercredi

Année scolaire 2022/2023



*Les informations de ce document, concernant les modalités d'inscription et le fonctionnement de nos accueils pour la rentrée scolaire 2022/2023, restent soumises aux évolutions sanitaires et aux mesures gouvernementales.*

## Informations générales

Les enfants admis doivent être **scolarisés**. L'inscription est possible jusqu'à 11 ans révolus (moins de 12 ans). Les règlements intérieurs sont disponibles en mairie à l'Accueil Enfance Famille et sur le site de la ville

**Période d'inscription du lundi 20 juin au vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022.** En fonction de la capacité d'accueil, une liste d'attente sera mise en place. Toute inscription en dehors de cette période sera placée en liste d'attente.

**Deux possibilités d'inscription ou d'annulation :** le site de la ville, [www.grandquevilly.fr](http://www.grandquevilly.fr) puis **Espace Citoyen** ou à **l'Accueil Enfance Famille** (au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville).

**Par défaut votre enfant est inscrit tous les mercredis de l'année scolaire.** Si vous ne souhaitez pas que votre enfant aille au centre de loisirs tous les mercredis, vous pouvez modifier votre réservation dans votre espace citoyen, dans l'onglet réservation, sinon par mail ou en vous rendant à l'Accueil Enfance Famille dans le respect des délais prescrits.

	Lieu d'accueil	Age de l'enfant	Type d'inscription
<b>Centre Les Tout-Petits</b>	Ecole maternelle Jean-Cavaillès	Toute petite et petite section	- Inscription journée - Inscription matin
<b>Centre maternel</b>	Centre Léo-Lagrange, Chêne à Leu	Moyenne et grande section	- Inscription journée - Inscription matin
<b>Centre élémentaire</b>		De 6 à 11 ans	- Inscription après-midi

Un accueil et un départ échelonnés sont organisés directement sur les sites entre **8h et 9h15** et entre **16h30 et 18h**.

Le départ des enfants inscrits à la demi-journée matin se fait de **11h50 à 12h15** et l'arrivée des inscrits à la demi-journée après-midi de **13h15 à 13h30**.

La Restauration : **pour les accueils à la demi-journée la restauration n'est pas possible**. Le **centre Les Tout-Petits** déjeunera au village scolaire, le **centre élémentaire à Jean-Zay/Henri-Rivière**, et le **centre maternel** déjeunera sur place.

La journée type est affichée à l'entrée des centres de loisirs. Pour toutes vos questions, l'équipe d'animation est à votre écoute, chaque mercredi, pendant les temps d'accueil et de départ échelonnés. Pour toute question préalable, vous pouvez contacter l'Accueil Enfance Famille.

Chaque famille dispose d'un tarif personnalisé en fonction de son quotient familial. Un tarif plancher et plafond est prévu afin de garantir un équilibre. Vous pouvez prendre connaissance des modalités de calcul sur l'Espace Citoyen.

*Tarifs au 01/01/2023*

<b>Facturation Mercredi</b>	<b>Grand Quevilly</b>		Hors Communes	
	<b>Tarification plancher</b>	<b>Tarification plafond</b>	Tarification plancher	Tarification plafond
Tarif journée	<b>4,28€</b>	<b>8,56€</b>	29,96 €	34,24€
Tarif demi- journée	<b>2,14€</b>	<b>4,28€</b>	14,98€	17,12€

**Toute inscription vaut facturation**, paiement sur facture après chaque trimestre scolaire (appelé session) soit directement en ligne sur l'Espace Citoyen, soit au Centre des Finances Publiques de Grand Quevilly, soit par prélèvement automatique (demande à faire auprès de l'AEF).

**Les annulations n'entraînant pas de facturation** doivent avoir lieu **2 semaines avant le mercredi concerné**. Par exemple pour annuler le mercredi 7 septembre 2022, vous devez impérativement procéder à l'annulation avant le mercredi 24 août 2022. Au-delà de ces dates, il est nécessaire de **fournir un justificatif**, selon la liste énoncée dans le règlement intérieur (remis à l'Accueil Enfance Famille), 8 jours au plus tard après chaque session.

#### Périodes facturées :

- Session 1 : du 07/09 au 14/12/2022
- Session 2 : du 04/01 au 12/04/2023
- Session 3 : du 03/05 au 05/07/2023

Les tarifs sont susceptibles d'être actualisés en janvier 2023, selon l'évolution de votre quotient familial.